

Schéma Directeur Déchets à horizon 2030 voté au Conseil métropolitain : vers une Métropole du zéro déchet ?

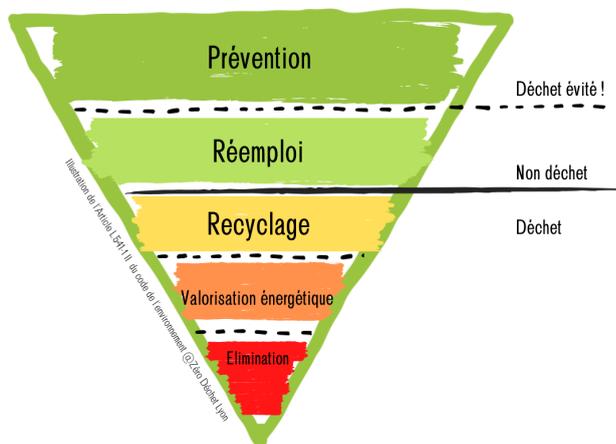
Les élu·es ont voté en Conseil de Métropole le 27 juin dernier, le Schéma Directeur Déchets à horizon 2030. L'association Zéro Déchet Lyon qui milite pour plus d'ambitions en matière de prévention et de réduction, attendait cette décision avec impatience, avec notamment la décision sur le devenir des deux incinérateurs. A l'heure où les raréfactions des matières premières se généralisent et les coûts de traitement augmentent, l'association se félicite de la trajectoire ambitieuse annoncée mais restera vigilante quant à la mise en œuvre effective.

L'opportunité de fin de vie des incinérateurs : un plaidoyer mené depuis 2019

Active sur la métropole de Lyon depuis 2015 pour sensibiliser aux enjeux de la réduction des déchets, l'association lutte avec le réseau national des 230 groupes locaux de Zero Waste France contre l'incinération et l'enfouissement à outrance, pour la préservation de nos ressources naturelles et le développement d'une économie circulaire locale. Depuis 2019, l'association Zéro Déchet Lyon a interpellé par courriers¹, travaux en Commissions Consultatives des Services Publics Locaux (CCSPL), débats publics² et publications³, les acteur·rices politiques de la Métropole de Lyon sur le choix décisif à faire lors du mandat politique de 2020: rénover les deux incinérateurs du territoire métropolitain – opération estimée à minimum 400m€ - ou entreprendre une démarche ambitieuse de prévention et réduction des déchets, aux opportunités sociales, économiques et environnementales incomparables.

La fin de vie technique des deux incinérateurs prévue pour 2028 s'est présentée pour l'association comme une opportunité sans précédent pour pousser vers une politique plus dédiée à la prévention et réduction des déchets, encore trop souvent mise au second plan en terme de moyens financiers et humains malgré le cadre légal de hiérarchisation des modes de gestions et traitement des déchets⁴. Réduire sa dépendance à l'incinération, c'est aussi une grande opportunité de création de milliers d'emplois locaux non délocalisables, solidaires et durables.

En plus d'être le premier poste d'émissions de gaz à effet de serre des activités relevant des compétences métropolitaines⁵ (47%), l'incinération obère budgets et ressources publiques. Elle représente donc une concurrence directe à toute politique de prévention, réduction, réemploi et recyclage. En effet, ces lourds outils industriels nécessitent un apport suffisamment constant et conséquent de déchets pour assurer leur rentabilité.



¹ <https://zerodechetlyon.org/incinerer-ou-reduire-les-dechets-un-debat-electoral-necessaire/>

² <https://zerodechetlyon.org/elections-2020-les-candidat-e-s-prennent-position-sur-la-gestion-des-dechets/>

³

<https://zerodechetlyon.org/innovation-technologique-ou-sociale-un-choix-a-600-millions-deuros-pour-nos-dechets/#more-8053>

⁴ <https://www.zerowastefrance.org/hierarchie-modes-traitement-dechets-juridictions-jurisprudence-application/>

⁵ Rapports BEGES et PCAET de la Métropole de Lyon

L'heure d'une Métropole zéro déchet – le scénario alternatif de l'association

Selon Zéro Déchet Lyon, l'arrêt de 2 à 3 jours d'incinération sur les 5 en fonction actuellement est tout à fait envisageable à l'échelle de la Métropole grâce aux mesures qui ont fait leurs preuves sur d'autres agglomérations en Europe: détourner les 86% de déchets arrivant dans les incinérateurs vers des filières de valorisation ou tout simplement éviter ces déchets en amont par des alternatives réutilisables. Cela passe par le tri à la source des déchets compostables, la mise en place d'une tarification incitative et juste, la promotion de la vente en vrac, le développement d'emballages consignés... Pour modéliser ce scénario⁶, Zéro Déchet Lyon s'est entourée d'experts nationaux et internationaux pour quantifier les impacts et préciser les mesures concrètes d'un tel programme. Les solutions « terrain » ont été compilées à partir des remontées d'une vingtaines d'acteur·rices économiques et associatifs locaux déjà implantés sur le territoire et inspirées par les actions des 400 territoires européens déployant déjà des programmes « zéro déchet, zéro gaspillage ». Ce scénario a été présenté en plusieurs occasions publiquement entre 2019 et 2022, notamment aux services techniques de la Métropole et à Mme la Vice-président Isabelle Petiot déléguée à la Réduction et traitement des déchets et propreté.

A la clé : la création de plus de 4600 emplois non délocalisables⁷, la réduction des émissions de gaz à effet de serre et des matières premières consommées, la stabilisation des coûts de gestion, en hausse depuis 30 ans et l'anticipation des changements d'orientations financières de la Commission Européenne et la résilience du territoire par une économie circulaire fonctionnelle et plus de justice sociale.

Des ambitions et objectifs votés vers une sobriété nécessaire

Le vote de ce Schéma Directeur Déchets est une avancée positive en faveur de l'environnement et en faveur de notre résilience territoriale mais aussi une victoire pour l'association Zéro Déchet Lyon. En effet le Schéma Directeur Déchets (SDD) annonce de sérieuses ambitions pour mettre en avant la prévention, l'accompagnement au changement de pratiques et la sensibilisation, mais annonce aussi des objectifs de réduction de production de déchets et de baisse des capacités de traitement.

Déclinés en 3 axes, les objectifs de l'exécutif métropolitain reposent en partie sur un déploiement à venir de solutions de réduction, de collecte et de tri plus homogènes sur le territoire et plus adaptées aux changements d'usages. Un gros travail est annoncé quant à l'accompagnement des citoyen·nes et professionnel·les par plus de communications, de retour quantitatifs et qualitatifs, aux usager·ères d'audits, voire des contrôles.

A horizon 2030, la Métropole vise⁸ une réduction de 25% de la production de déchets par habitant·e, une réduction de 50% de la quantité de déchets incinérés qu'elle collecte mais aussi un objectif d'atteindre 60% de valorisation des matières constituant les Déchets Ménagers et Assimilés (DMA)⁹ et le 0% d'enfouissement des encombrants.

La Métropole entend rénover les deux sites d'incinération tout en révisant à la baisse ses capacités réglementaires de traitement, en supprimant une ligne de traitement. La capacité restante sera définie en fonction des besoins des territoires voisins.

« C'est moins de réduction des capacités d'incinération nettes que notre association propose dans son scénario, mais cette différence permettra néanmoins à des collectivités voisines de se détourner des décharges plus polluantes et en saturation ou de construire de nouvelles usines. La mutualisation des objets et des moyens, c'est aussi ça la démarche zéro déchet, zéro gaspillage » commente Lucie Lesourd, co-présidente de l'association.

L'association regrette cependant l'ajournement des décisions sur le choix d'un système de tarification incitative du service public d'élimination des déchets, système pouvant être plus ciblé et l'abandon de son expérimentation à petite échelle, pourtant actée dans le PLPDMA 2019-2024 voté en 2018¹⁰. Le déploiement de telles évolutions de tarifications fait pourtant ses

⁶ <https://zerodechetlyon.org/wp-content/uploads/2020/11/scenario-24.11.20.pdf>

⁷ GAIA, rapport "[Zero Waste and economic recovery : the job creation potential of zero waste solutions](#)"

⁸ https://www.grandlyon.com/fileadmin/user_upload/media/pdf/proprete/proprete_schema-directeur-dechets.pdf

⁹ désignent tous les déchets produits sur le territoire et tombant dans le périmètre du service public de gestion des déchets (ceux produits par les ménages et les déchets d'activités économiques ne dépassant pas un seuil fixé par la collectivité – pour la Métropole de Lyon le seuil de de 840L/semaine/établissement).

¹⁰ https://www.grandlyon.com/fileadmin/user_upload/media/pdf/proprete/20190412_plpdma.pdf

preuves dans les territoires les plus performants en France en terme de réduction de la production de déchets¹¹. Mettre en place une tarification à part variable (voir encadré) permet de maîtriser le coût du service dans le cadre d'une démarche d'optimisation globale. Dans la majorité des cas, les collectivités constatent, dès sa mise en œuvre, une forte évolution des tonnages (baisse des ordures ménagères, amélioration des collectes sélectives et, parfois, baisse du tonnage global de déchets ménagers et assimilés collectés)¹².

Une tarification incitative pour le financement du service public de prévention et de gestion des déchets comprend :

- une part fixe - qui peut être soit une Redevance d'Enlèvement des Ordures Ménagères (REOM - liée au service rendu) soit une Taxe d'Enlèvement des Ordures ménagères (TEOM - impôt local assis sur le foncier bâti) ; et
- une part variable calculée en fonction de la quantité de déchets produits (volume, poids ou nombre de levées).

De nouveaux systèmes de tarifications basés sur de la communication et la remontée d'information aux citoyen·nes, professionnel·les, administrations, incluant des dimensions solidaires innovantes et inclusives, au rôle surtout incitatif, sont actuellement expérimentées sur de grandes agglomérations françaises (Eurométropole de Strasbourg, Métropole de Grenoble, Versailles Grand Parc, Rennes Métropole, etc).

Un écosystème économique local métropolitain à inventer et développer

Le Schéma Directeur porte des objectifs élevés en termes de baisse de production de déchets sur le territoire et de limitation du gaspillage des ressources et matières premières. Ce schéma va donner l'opportunité à la Métropole de Lyon de se placer parmi les territoires les plus engagés sur la réduction des déchets en France. Néanmoins, le chemin pour aboutir à ces objectifs restent long et sinueux, il ne s'agit simplement de détourner les objets de nos poubelles grises vers d'autres de la valorisation ou recyclage, il s'agit de changements de pratiques au quotidien et de répondre à de nouvelles sollicitations techniques et sociales. La Métropole va devoir surtout développer à grande échelle un écosystème économique territorial au « paradigme inversé ». Comme imaginé dans le scénario de Zéro Déchet Lyon, il s'agira de faire connaître, encourager, soutenir et inciter à privilégier les produits consignés, lavables réutilisables et leurs gains (économiques, sanitaires et écologiques), l'achat en circuits courts, sans emballages, nécessitent autant d'accompagnements et de sensibilisation pour les habitant·es, services techniques et administratifs que de soutiens aux professionnel·les et d'aides au développement d'entrepreneuriat à dimension circulaire. De réels gains sociaux et sanitaires sont aussi en jeu : réduire la précarité menstruelle et sanitaire, limiter l'exposition aux ingrédients toxiques comme les perturbateurs endocriniens, en proposant - comme imaginé par l'association - des chèques « premières règles » aux jeunes femmes en planning familial, ou encore des sessions de formations aux couches lavables en maternité et maisons de la Métropole, et en conditionnant de nombreuses créations d'emplois générés par de l'insertion professionnelle. Il sera nécessaire de développer des ressourceries de proximité pour tous les habitant·es de manière homogène, soutenir le développement des offres vrac - actuellement hétérogènes et en difficulté - et d'accompagner l'ouverture de lieux de réparation et de collectes. Certaines actions sont déjà en cours de déploiement, comme le détournement des déchets alimentaires des incinérateurs par du compostage individuel, collectif ou par collecte en point d'apport volontaires pour du compostage agricole local.

L'association espère donc que ces fortes ambitions se refléteront dans les opportunités proposées pour accélérer et faciliter la mise en place de l'économie résiliente, sociale et solidaire de demain et que de nombreux projets d'économie circulaire du territoire puissent répondre à tous ces nouveaux besoins et usages.

Contact presse : Claire Dulière, Coordinatrice Pôle Plaidoyer
plaidoyer@zerodechetlyon.org - 06.98.55.49.09

Zéro Déchet Lyon : Créée en 2015, Zéro Déchet Lyon est une association citoyenne et indépendante qui agit pour la réduction des déchets à la source afin de préserver les ressources naturelles, diminuer les pollutions, et relocaliser l'économie. Nous agissons à l'échelle du citoyen·ne, des acteur·rices privé·es et des collectivités publiques. Nous sommes très attachés à la réduction des inégalités et à la co-construction de solutions réalistes et ambitieuses avec tous·toutes les acteurs·ices du domaine. L'association Zéro Déchet Lyon a été le premier groupe local de Zero Waste France et compte plus de 300 adhérent·es et 11 000 sympathisant·es sur les réseaux sociaux.

¹¹ <https://librairie.ademe.fr/air-et-bruit/3628-territoires-pionniers-de-la-prevention-des-dechets.html>

¹² Source: ADEME